

**Annexe 1 :  
Tarifs saison 2022-2023**

**Cotisations District - membres**  
*(Art. 3 et 4 RI District)*

Membre individuel .....	17 €
Membre d'honneur .....	170 €
Membre bienfaiteur .....	1.700 €

**Cotisations District - clubs**  
*(Art. 2 RI District + Art. 17 RG District)*

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs .....	300 €
Clubs disputant les championnats de Ligue, ainsi que D1 et D2 .....	100 €
Clubs disputant les autres championnats de District .....	40 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Football d'Animation, Futsal ou Loisirs .....	30 €

**Cautionnements**  
*(Art. 18 RG District)*

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs, de Ligue et de District .....	500 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Féminines et/ou Futsal .....	200 €

**Participation aux frais de gestion**  
*(Art. 19 RG District)*

Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs .....	600 €
Clubs disputant les championnats de Ligue .....	550 €
Clubs disputant les championnats de D1 et D2 .....	500 €
Clubs disputant les championnats inférieurs à la D2 .....	360 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Féminines .....	200 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Jeunes .....	120 €
Clubs disputant uniquement les compétitions du Football d'Animation .....	120 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Futsal ou Loisirs .....	30 €

**Droits d'engagement en championnats - Seniors / Féminines / Futsal / Loisirs**  
*(Art. 20 RG District)*

D1 et D2 .....	90 €
D3 .....	70 €
D4 et niveaux inférieurs .....	50 €
Championnat Alès	35 €
Ville.....	35 €
Féminines .....	35 €



Challenge Loisirs « Daniel-Martin »	20 €
Futsal .....	20 €

### Droits d'engagement en coupes - Seniors / Féminines / Futsal (Art. 20 RG District)

#### Coupe Gard-Lozère Seniors

- clubs des championnats nationaux .....	550€
- clubs des championnats de Ligue .....	300€
- clubs de D1 et D2 .....	170€
- clubs autres séries .....	40 €
Coupe André-Granier .....	40 €
Coupes Féminines .....	20 €
Coupe Gard-Lozère Futsal .....	0 €

### Droits d'engagement en compétitions - Jeunes (Art. 20 RG District)

Championnat D1 (U19/U17/U15) .....	35 €
Autres niveaux (U19/U17/U15) .....	30 €
Coupe Gard-Lozère (U19/U17/U15) .....	35 €
Championnats de Foot à 8 (U17/U15) .....	21 €

### Droits d'engagement - Football d'animation (Art. 20 RG District)

Championnats U13 à 8 .....	21 €
Festival Foot U13 à 8 et Challenge Jean-Pierre Roux U12 à 8 .....	0 €
Plateaux U10 - U11 .....	15 €
Plateaux U8 - U9 .....	3 €
Rassemblements et plateaux U6 - U7 .....	0 €
Futsal Jeunes .....	0 €

### Frais de dossiers

Demande de remise de peine .....	130€
Visite pour homologation de terrain (Art. 61 RG District).....	60€
Droit de confirmation de réserve d'avant-match (Art. 36 RG District) .....	30 €
Droit de confirmation de réclamation d'après-match (Art. 37 RG District) .....	55 €
Droit d'évocation devant la Commission compétente (Art. 38 RG District) .....	55 €
Frais de procédure en appel .....	130€
Droit d'ouverture de dossier disciplinaire (Art. 56 RG District) .....	17 €



## Amendes

Feuille de match papier adressée hors délai (Seniors / Jeunes à 11) (Art. 53 et 72.4 RG District) .....	50 €
Feuille de match ou de plateau adressée hors délai (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) .....	30 €
Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District)	10 €/Infraction
Non utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) (Art. 53 et 72 RG District) .....	100 €
Non transmission de la FMI par le Club recevant le jour de la rencontre (Art. 53 et 72.3 RG District)	25 €
Absence à l'Assemblée Générale	
- dans un rayon de moins de 30 km .....	100 €
- dans un rayon de 30 à 100 km .....	60 €
- dans un rayon de plus de 100 km .....	40 €
Frais de discipline, avertissement (Art. 56 RG District) .....	16 €
Exclusion (Art. 56 RG District) .....	30 €
Participation au match d'un licencié suspendu .....	200 €
Fraude (Art. 52 RG District) .....	350 €
Falsification de document officiel .....	350 €
Retrait d'une équipe après la date limite d'engagement (Art. 9 RG District).....	60 €
Non respect des engagements obligatoires (Art. 9 RG District) .....	60 €
absence de surclassement - mixité (Art. 49 RG District) .....	60 €
Non respect de la catégorie d'âge	30 €/Infraction
Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) .....	25 €/Infraction
Non présentation de la licence (par licence manquante, à partir du 01/11 de la saison) .....	5 €
Participation d'un joueur à plus d'une rencontre au cours de deux jours consécutifs (Art. 50 RG District)	85 €
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation .....	60 €
Accusation sans preuve (Art. 40 RG District) .....	50 €
Non comparution à une instance après convocation (par personne convoquée) (Art. 31 RG District) ....	35 €
Absence de règlement des officiels par le Club (par officiel non réglé) .....	10 €
Absence de désignation de l'éducateur ou entraîneur diplômé (Art. 10 bis RG District) .....	30 €
Absence de l'éducateur ou entraîneur diplômé sur le banc de touche (Art. 10 ter RG District) .....	30 €

Absence de Rapport Discipline

35 €

### Forfait Simple

D1, D2 et D3 .....	100 €
Autres séries de Foot à 11 .....	80 €
Foot à effectif réduit .....	30 €
Coupes .....	50 €
Indemnité à verser au club adverse (D1, D2 et D3) .....	100 €
Indemnité à verser au club adverse (autres séries de Foot à 11) .....	40 €

### Forfait général

Seniors et Jeunes à 11 .....	200 €
Foot à effectif réduit .....	80 €
Indemnité à verser au club adverse (D1, D2 et D3) .....	100 €
Indemnité à verser au club adverse (autres séries de Foot à 11) .....	40 €

### Taux de l'indemnité kilométrique (Art. 26 RG District)

Prix du kilomètre, trajet simple le plus court .....	3 €
--	-----

### Déplacement des officiels devant les Commissions (Art. 32 RG District) (Nouveau taux en attente par la LFO)

Prix du kilomètre, trajet simple le plus court .....	0,401 €
--	---------



## Amendes disciplinaires (Art. 56 RG District)

### Les licenciés

Référence réglementaire	Montant
Manquement à l'éthique sportive : demande de retrait d'une sanction, propos sur les réseaux sociaux	150 €

### Les joueurs

Référence réglementaire	À l'encontre d'un officiel <i>Montant</i>	À l'encontre d'un joueur – dirigeant – public <i>Montant</i>
Art. 3	-	17 €
Art. 4	17 €	17 €
Art. 5	17 €	17 €
Art. 6	75 €	34 €
Art. 7	75 €	34 €
Art. 8	80 €	80 €
Art. 9	250 €	250 €
Art. 10	85 €	75 €
Art. 11	85 €	75 €
Art. 12	150 €	100 €
Art. 13.1	100 €	75 €
Art. 13.2	150 €	75 €
Art. 13.3	200 €	Rencontre pendant action de jeu : 90 € Rencontre hors action de jeu : 100 € Hors rencontre : 150 €
Art. 13.4	250 €	Rencontre pendant action de jeu : 120 € Rencontre hors action de jeu : 150 € Hors rencontre : 250 €

### Les autres licenciés

Référence réglementaire	À l'encontre d'un officiel <i>Montant</i>	À l'encontre d'un joueur – dirigeant – public <i>Montant</i>
Art. 4	17 €	17 €
Art. 5	17 €	17 €
Art. 6	75 €	75 €
Art. 7	75 €	75 €
Art. 8	90 €	90 €
Art. 9	250 €	250 €
Art. 10	100 €	100 €
Art. 11	100 €	100 €
Art. 12	150 €	100 €
Art. 13.1	120 €	100 €
Art. 13.2	150 €	150 €
Art. 13.3	200 €	150 €
Art. 13.4	250 €	200 €

